

LES PETITES AFFICHES

MERCREDI 15 FEVRIER 2012
N° 5021 - 88^{ème} ANNEE

DIRECTION ET BUREAUX :
10, Rue Albert-1^{er} - 64100 BAYONNE
Marie-Hélène LAGIÈRE, Directrice

Annonces Légales / Abonnements
Téléphone : 05 59 59 05 02 - 05 59 59 30 26
Télécopie : 05 59 59 84 58
E-mail : direct@petites-affiches-64.com

Parution hebdomadaire
1 € le Numéro
Abonnement
1 An : 29,90 € - 2 Ans : 52,90 €

du Pays Basque et des Pyrénées~Atlantiques

Journal d'informations générales habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires dans les Pyrénées-Atlantiques - ISSN : 1273-1153

Annonces légales et judiciaires

Ventes aux enchères publiques, Avis d'enquête publique, Avis, Offre de reprise, A vendre fonds de commerce, Oppositions, Constitutions, Modifications, Dissolutions / Clôtures, Tribunal de Commerce, Avis aux salariés, Avis
> pages 8 à 18

Avis d'appels d'offres, Avis d'attribution
> page 19

Immobilier

Fonds de commerce, Pas-de-porte, Dépôts Bureaux, Murs commerciaux
> pages 10, 13, 14 et 15

Repères

Chiffres et Indices > page 3

Courrier des lecteurs

Questions / réponses > pages 4, 5 et 6

Veille... Résumé hebdomadaire... Informations

Enquêtes publiques et avis
> page 20

Informations commerciales du 64
> pages 20 et 21

Synthèse d'Appels d'Offres > page 22

Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Opportunités artisanales à céder
> page 23

Actualité

L'entreprise et les salariés
> page 2

Reprise d'une entreprise en difficulté : maîtriser le risque environnemental
> page 7

Emploi : les secteurs porteurs à moyen et long terme
> page 23

Modifications de la taxe sur les véhicules de société (TVS)
> page 23

Baux commerciaux : la modification des facteurs locaux de commercialité
> page 24

Calendrier scolaire 2012
> page 24

Echos... Echos... Echos...
> page 25

Bitume glouton
> page 26

Sommaire

Baux commerciaux : la modification des facteurs locaux de commercialité

Le « statut » des baux commerciaux prévoit un plafonnement du loyer lors du renouvellement du bail. La Cour de cassation vient de préciser l'exception que la loi apporte à cette règle en cas de modification – notable – des facteurs locaux de commercialité (importance de la ville, du quartier, moyens de transport...).



► page 24

ANNONCES LÉGALES

Réception des avis jusqu'au **mardi 12 heures** :
- par **courrier** : 10, rue Albert 1^{er}, 64100 BAYONNE,
- par **télécopie** : 05 59 59 84 58,
- par **e-mail** :
direct@petites-affiches-64.com
Parution le mercredi.



Possibilité d'établir un devis, de **régler par carte bancaire** en téléphonant au 05 59 59 05 02 et de recevoir par retour l'attestation de parution.

Hors département : grâce à notre réseau de correspondants spécialisés, nous pouvons transmettre vos annonces légales dans toute la France sans aucun surcoût.